

BRETAGNE

Vivante

ÉTÉ/AUTOMNE

**Soldes monstres chez Bachelot :
moins 10 % à moins 100% sur la nature !**



Peter K. Albrecht

Le temps des uns et le temps des autres

Il y a le temps des indices. Celui des bourses du monde entier qui mène la danse. Celui du chômage, des prix, du cours du baril, de la cote de popularité de celui-ci et de celle-là. Même le plus lent d'entre eux donne le tournis.

Il y a le temps des naturalistes. Celui du retour des martinets ; celui de la floraison du narcisse des Glénan ; celui de la température moyenne de l'eau de mer ; celui de la reconstitution d'une zone humide.

Les naturalistes ont besoin de la durée. La planète a besoin de la durée. L'État ne modifiera pas d'un millimètre les sacro-saints indices boursiers en imposant aux associations de protection de la nature comme à la recherche scientifique en général de vivre dans l'incertitude permanente (budgets 2003 revus à la baisse dans des proportions encore inconnues en mai). En fait, l'État prend une hypothèque de plus sur le capital naturel dont il devrait être l'intraitable gardien.

Il y a le temps de la négociation. Il y a aussi celui de l'action. Les pages qui suivent sont à lire comme un manifeste.

François de Beaulieu
Secrétaire général de Bretagne Vivante

- p. 2 > Action Lettre ouverte à Roselyne Bachelot
- p. 3 > Editorial Le temps des uns et le temps des autres
- p. 4 > Urgences L'État solde
- p. 7 > Urgences Trunvet doit vivre
- p. 9 > Mon Atelier technique des espaces naturels
- p. 10 > Nouvelles d'ici et d'ailleurs Drèves
- p. 12 > Découverte Il faut sauver les pelouses bellilaises
- p. 16 > Découverte Hivernage record de spatules à Séné
- p. 17 > Principes Actions pour les zones humides
- p. 18 > Découverte Retour vers la nature
- p. 22 > Enquête Appels à témoignages
- p. 23 > Éducation à l'environnement Chantier talus
- p. 23 > Pelouses Erika et après
- p. 24 > Paradoxes Sports dans les dunes

Ivan Théry
François de Beaulieu
François de Beaulieu et Luc Raoul
Blain Thomas
Dominique Py
Dominique Py
Yannick Dénéat
Guillaume Gelinaud
Groupe de travail juridique
Bernard Trebern
Patrick le Man
Luc Gailhard
Bernard Guillemot
Professeur Bévé

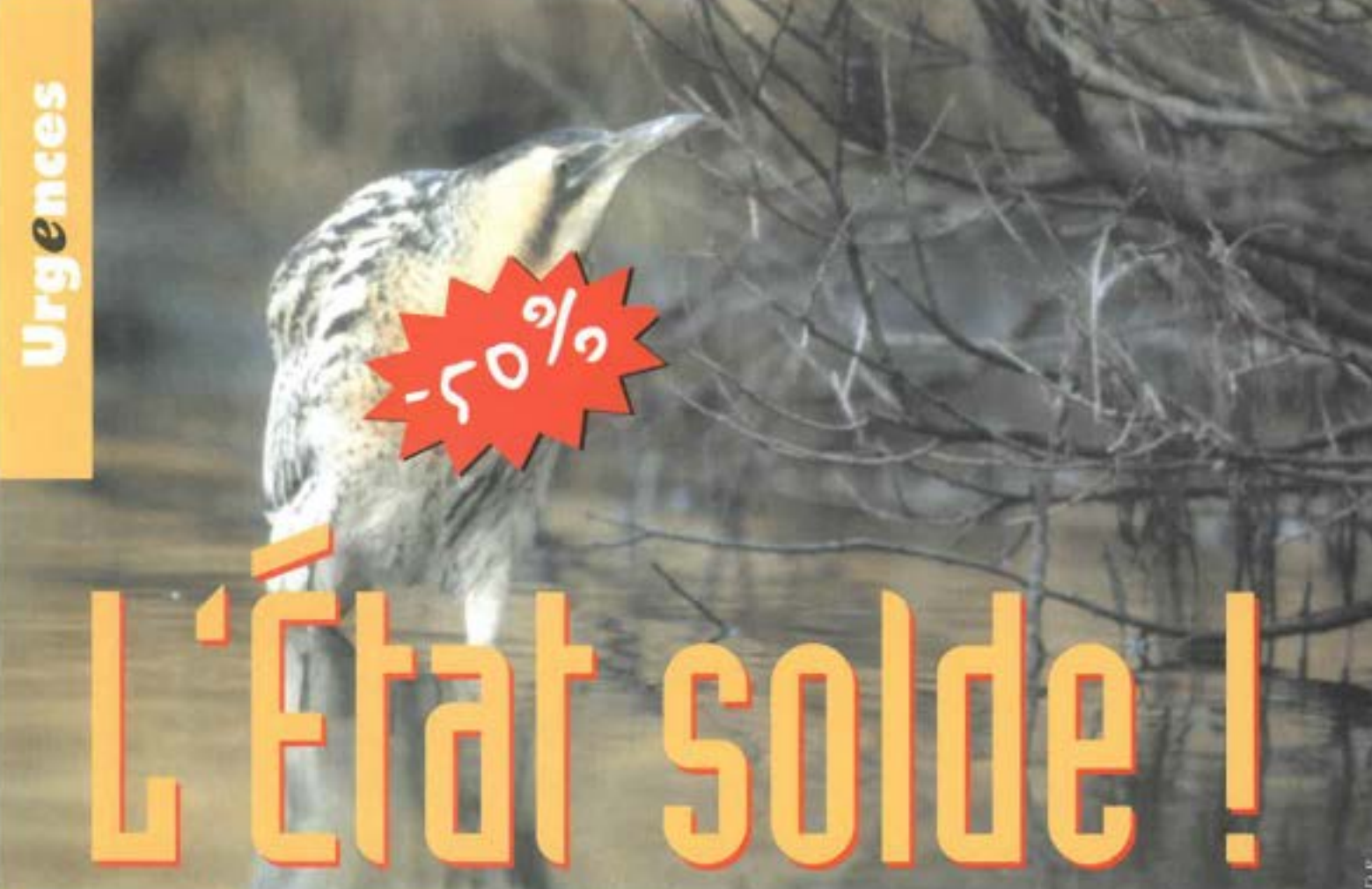
Bretagne Vivante-SEPNB est une association reconnue d'Utilité publique fondée en 1958. Elle a joué un rôle précurseur à une époque où la protection de la nature n'était pas encore dans toutes les têtes. Son action s'est élargie à l'ensemble des problématiques environnementales. Agissant sur les cinq départements de la Bretagne historique, elle tire sa force de 3000 adhérents et gère plus de 90 sites protégés dont 5 Réserves naturelles d'État.

Bretagne Vivante - SEPNB, 186 rue Anatole France, BP 32 29276 Brest cedex, France
Tél : (+33) (0)2 98 49 07 18 Fax : (+33) (0)2 98 49 95 80
Courriel : bretagnevivante@bretagnevivante.asso.fr
Site : www.bretagnevivante.asso.fr

Bretagne Vivante, été / automne 2003. Directeur de la publication : François de Beaulieu.
BP 32 - 29276 Brest cedex

Nos remerciements à tous les rédacteurs et photographes bénévoles, à Peter-K. Altschinger (22 Trégrom) pour les illustrations de couverture et à M. Ségard pour sa participation à la correction.

Secrétariat d'édition : Anne Moulard - Maquette : Bernadette Coléno, 18 rue J. Guesde 29200 Brest - Imprimerie : PAM - Brest N° ISSN 1623-4146 - Tirage : 3500 exemplaires



L'État solde !

La protection de la nature en France est menacée. Avec un réseau de plus de 90 réserves et 45 salariés, Bretagne Vivante est dans l'œil du cyclone qui balaye le budget déjà dérisoire du Ministère de l'Écologie.

François de Beaulieu
Secrétaire Général
et
Luc Raoul
Directeur
de Bretagne Vivante

Au fil de l'année qui vient de s'écouler, les nombreux discours de nos gouvernants nous laissent penser qu'enfin l'environnement était devenu une des priorités françaises : charte de l'environnement adossée à la constitution, création d'un secrétariat au développement durable, l'éducation à l'environnement définie comme une priorité gouvernementale lors d'un séminaire interministériel : le bonheur total !

Las ! Nous sommes pourtant habitués à intégrer le décalage entre le discours et les actes du personnel politique, mais là, force est de constater que ce gouvernement et sa Ministre de l'écologie en tête décrochent la palme,

la protection de la nature par l'État, mais on ne peut oublier le discours de la Ministre au Muséum d'histoire naturelle, mettant en cause les données naturalistes recueillies depuis des dizaines d'années par les associations. On ne peut faire l'impasse sur ses actes qui rouvrent les plaies à peine cicatrisées du dossier chasse. On ne peut occulter sa volonté de revenir sur plusieurs acquis de la protection de la nature comme la Loi littoral.

Mais revenons aux sous

L'État s'engage à assurer le financement de la gestion des Réserves Naturelles. Actuellement, 150 espaces naturels sont ainsi classés en France. Ils



représentent avec les Parcs nationaux le joyau de notre patrimoine naturel. Ces réserves sont créées par décret ministériel. Le gestionnaire est désigné par arrêté préfectoral. La réalisation et l'application du plan de gestion sont à la charge du gestionnaire qui embauche du personnel et qui est financé pour cela par l'État, les collectivités territoriales et

Y'a pas que l'argent dans la vie

L'objet de cet article est de faire le point sur le traitement financier de

des ressources propres (études ou animations réalisées par l'équipe de la réserve).

Bretagne Vivante est gestionnaire ou co-gestionnaire de 5 des 8 réserves naturelles bretonnes (Loire-Atlantique incluse). Les salariés sous CDI sont, bien sûr, payés à la fin de chaque mois. L'État nous avait déjà habitués à ne nous verser que 50% de sa dotation de fonctionnement dans le courant de l'été et le solde en toute fin d'année, obligeant ainsi les associations à faire l'avance généreuse des salaires et des frais de fonctionnement. A la fin 2002, tandis qu'on nous annonçait oralement une baisse de la dotation de fonctionnement, la Ministre s'engageait par écrit à prendre en compte, en 2003, le financement de la sortie des emplois jeunes et le surcoût lié à la convention collective. Après nous avoir promis le maintien de la dotation de fonctionnement sur les Réserves Naturelles, on nous annonce une baisse de 10%, mais aucune prise en compte de la fin du dispositif emplois jeunes et de la hausse de la masse salariale liée à la convention collective. Paroles, paroles, paroles.

Natura 1200

Depuis plus de 6 mois, le pire est l'incertitude dans laquelle le Ministère de l'Écologie met les gestionnaires de Réserves Naturelles et les associations de protection de la nature et de l'environnement (ou APNE). Entre octobre 2002 et aujourd'hui (début mai 2003), toutes les subventions de fonctionnement des Réserves naturelles ont été annoncées avec une baisse de 5 à 50% sur celles de 2002. Aujourd'hui, on nous annonce un maintien des subventions de fonctionnement 2002 sur les Réserves Naturelles.

Plus inquiétant encore pour Bretagne Vivante est le sort du réseau des réserves : cas unique en France, ce réseau de plus de 90 sites gérés par des bénévoles et des salariés est directement menacé par une baisse d'ampleur inconnue de la subvention de l'État.

Ne parlons pas du CREN, nouvellement créé, qui devra encore attendre avant d'avoir une première dotation.

Ne parlons pas de la politique Natura 2000 qui est amputée de 40 à 50%. Déjà des sites licencient leurs chargés de mission et doivent renoncer à aller au-delà du document d'objectifs. Natura 2000 moins 40% ça fait Natura 1200, non ?

Ne parlons pas des autres programmes, si ce n'est pour citer la station de baguage de Trunvel, en baie d'Audierne, dont l'intérêt est internationalement reconnu, et qui est directement menacée par la baisse des crédits : ce sont 20 années de travail sur ce site qui risquent de s'arrêter, si le Ministère ne débloque pas des fonds en 2003.

Ne parlons surtout pas des investissements car, s'il y a de lourdes incertitudes sur les subventions de fonctionnement, les subventions d'investissements annoncées en 2002 sont gelées. Celles de 2003 sont supprimées. On ne fait pas de la protection du patrimoine naturel avec des discours, mais avec des moteurs en bon état pour les zodiacs et les débroussailluses, des tracteurs équipés, des piézomètres en batterie et des plans de gestion évalués !

Engagements non respectés

Plus grave encore : l'État ne respecte même plus ses engagements passés par écrits : des demandes de remboursements de matériel acheté pour des Réserves Naturelles sont en souffrance depuis décembre à la DIREN, car le

ministère n'a pas délégué suffisamment de crédits de paiements en



région.

Les arrêtés de subventions avaient pourtant été signés par le Préfet ! A noter aussi les difficultés dans lesquelles se trouve également la DIREN Bretagne. Cette administration régionale essaye de limiter la casse avec les moyens délégués par le Ministère. Si notre courroux se porte sur le Ministère et sa chef, nous sommes par contre bien conscients que la Direction régionale de l'environnement essaye de gérer au mieux la crise, faisant en sorte de répercuter



aussi vite qu'elle le peut les financements perçus du ministère.

Bonne année 2003 !

Dans sa logique de développement durable, le Ministère annonce à qui veut bien l'entendre que 2004 sera pire que 2003. Déjà, il vient d'annoncer qu'il abandonne le co-financement des programmes LIFE, programmes européens qui ont montré leur efficacité dans la protection des habitats et des espèces d'intérêt européen et dont la France sous-utilisait déjà les moyens. En supprimant sa participation de 25%, l'État prive les gestionnaires de projets d'un apport de 50% de l'union européenne.



Les emplois du secteur

Le 2 décembre 2000, Ouest-France titrait "Environnement : Trop de formations en protection de la nature". 2000 était pourtant une année où les collectivités et les associations créaient de l'emploi en environnement. Aujourd'hui, il en va tout autrement : le nouveau gouvernement a décidé de sortir aussi vite que possible du dispositif emplois jeunes. Il réduit la voilure budgétaire, touchant également les bureaux d'études, employeurs de jeunes diplômés.

À la fin de cette année universitaire, des milliers de jeunes titulaires d'un diplôme vont se retrouver sur le marché du travail, en même temps que des milliers d'autres, avant la même formation, mais avec, en sus, plusieurs années d'expérience acquise sur des postes en emplois jeunes.

Des indicateurs ? Le nombre de CV reçus par les employeurs : une centaine de CV est la "norme", il y a un ou deux ans, pour un poste en CDD (contrat à durée déterminée). Un Conservatoire régional d'espaces naturels (CREN) du sud de la France vient de recevoir 450 candidatures pour un CDD de 7 mois ! Plus près de nous, pour recruter un chargé de mission (CDD de deux ans), un établissement public breton a reçu plus de 350 candidatures ! Selon plusieurs témoignages de jeunes en recherche d'emploi, il n'y a quasiment plus de CDD proposées dans le secteur et les offres de CDD sont devenues devenues rares, quand elles ne sont pas purement et simplement transformées en offre de stage.

À côté de ça, le gouvernement remplace le dispositif emplois jeunes par les contrats jeunes à destination d'un public non qualifié. Certes, il faut favoriser l'accès à l'emploi pour ces personnes, mais quand on a voulu amener 80% d'une classe d'âge au lycée, il faut aussi prévoir des débouchés pour ces jeunes. Si l'environnement est un bien public, il faut que les finances publiques y contribuent à le préserver. ♦

Les conséquences sur l'emploi sont directes : non-pérennisation des postes emplois jeunes et procédures de licenciement économiques à l'étude voire en cours dans bon nombre d'APNE françaises. Cela a évidemment des conséquences directes sur les programmes de conservation en cours et sur la transmission des savoir-faire.

Que faire ?

D'abord rencontrer les membres du Ministère, essayer de convaincre, de négocier : les membres des APNE de France et de Navarre s'y sont cassés nez et dents depuis le début de l'année. Fédérations et associations nationales sont baladées dans les couloirs. Le discours évolue sans arrêt. Seul le niveau des financements reste dramatiquement bas. Bretagne Vivante a eu lors de la crise du Prestige l'occasion de rencontrer des membres du cabinet de la Ministre. Notre demande portait sur la prise en charge du salaire du responsable de l'unité mobile de soin pour oiseaux mazoutés et sur une étude biométrique sur les cadavres des oiseaux touchés par la marée noire. La rencontre a eu lieu à Paris en janvier. Début mai, nous attendons toujours leur réponse. Même l'autorisation de déplacement des cadavres, à titre conservatoire, vers des congélateurs, a pris tellement de temps que, quand elle nous est parvenue, les vers avaient eu le

temps de finir leur étude biométrique. Elle avait l'avantage d'être gratuite et conforme à l'effort que le Ministère a décidé de faire dans le domaine du recyclage...

Incompétence, mépris, ou volonté délibérée de mettre à mal un mouvement associatif qui dérange ? En tous cas, Bretagne Vivante a décidé de ne pas rester les bras croisés. La négociation a un temps et l'action revendicative fait aussi partie des moyens. La lettre ouverte à Roselyne Bachelot, publiée avant notre assemblée générale (cf. p. 2) a eu pour effet de commencer à alerter l'opinion publique. Les médias s'en sont emparés et continuent à suivre de près l'évolution de la situation, mais il ne faut pas baisser la pression. Nous ne pouvons pas laisser passer l'été sans une prise de décision claire du gouvernement. La protection de la nature n'a pas à assurer les fins de mois du budget de l'État. ♦



-40%



-50%

Trunvel

Alain Thomas
Vice-président de Bretagne Vivante - SEPNE

Peu de temps après la mise en réserve de l'étang de Trunvel, à Tréogat en baie d'Audierne, grâce à une entente entre son propriétaire et la SEPNE, une station biologique voit le jour en 1988, sur les rives d'une des zones humides les plus fameuses de la Bretagne littorale.

doit vivre

En quelques années, sous l'impulsion des naturalistes locaux et d'un biologiste permanent de l'association, la station atteint sa vitesse de croisière. Chaque migration post-nuptiale, de juillet à octobre, se traduit en particulier par la capture et le baguage de près de 10 000 oiseaux et l'enregistrement d'un nombre conséquent de données biologiques et biométriques.

Très vite, le site devient l'un des maillons essentiels d'un réseau d'étude européen « ACROPROJECT » fédéré par l'ensemble des structures nationales coordonnant le baguage et l'étude des oiseaux migrateurs. Trunvel est ainsi l'un des piliers de l'activité du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et du CRBPO (Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux). Cette reconnaissance entraîne rapidement

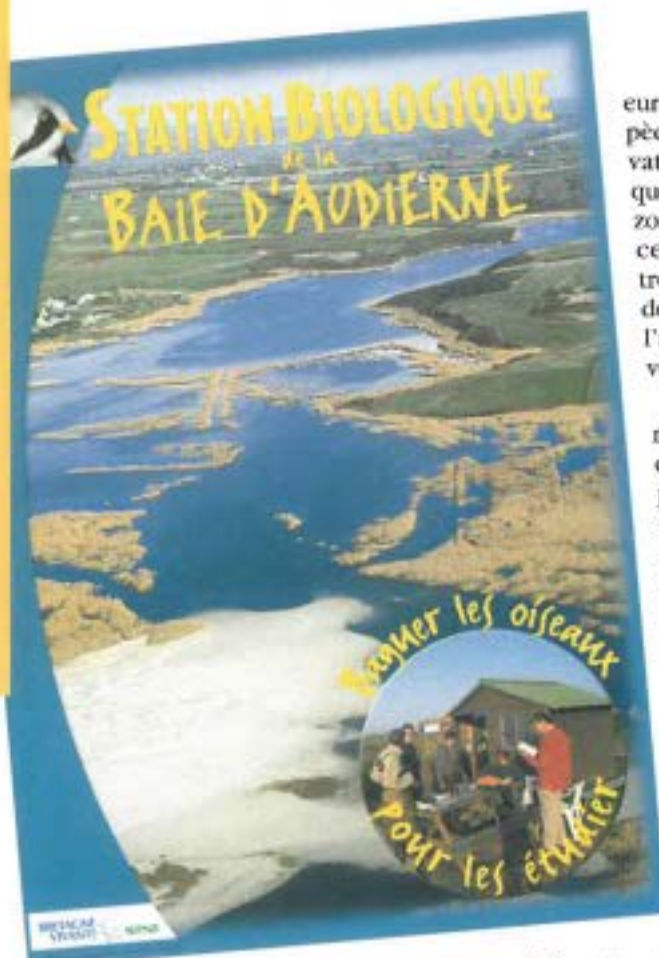
le soutien financier du Département du Finistère, de l'Etat et de l'Union Européenne.



Un travail original

A ce jour, seules trois stations investies sur le couple « étude des roselières et suivi des migrations des passereaux paludicoles » existent en France. L'une au marais du Massereau en Loire-Atlantique, l'autre à la Tour du Valat, station mondialement connue en Camargue.

Trunvel se distingue de la première par son antériorité et le nombre de captures à ce jour et de la seconde par la collaboration



La plaquette de présentation de la station est adressée sur demande accompagnée d'un timbre à 0,69 € au siège de Bretagne Vivante.

de terrain permanente entre scientifiques et naturalistes amateurs.

Au plan des résultats, la station peut s'enorgueillir d'avoir mis en évidence l'importance des marais de la baie pour la migration des jeunes phragmites aquatiques dont l'Union

européenne a fait de l'espèce une priorité conservatoire. Quand on sait que l'une des principales zones de nidification de ce rare passereau se trouve en Pologne, cela dénote un sens aigu de l'accueil pour ce nouveau pays membre !

Ajoutons également qu'entre 1 et 5% de la population européenne du phragmite des joncs transitent par cette zone et que la panure à moustaches (autre espèce paludicole classée vulnérable) y voit nidifier 5 % des effectifs nationaux.

La conservation des roselières figure en bonne place dans les objectifs de préservation des habitats naturels de l'Union. La collaboration internationale avec des biologistes de l'Université Catholique de Louvain (Belgique) a permis d'affiner une typologie de ces roselières de Trunvel et de préciser les cortèges d'invertébrés et d'oiseaux présents préférentiellement dans chacune de ces phytocénoses*.

Un site de référence

La mise en péril de la station par les restrictions budgétaires actuellement

annoncées porterait un rude coup aux procédures de mise en place de Natura 2000, non seulement pour ce secteur du pays bigouden, mais aussi pour les autres sites bretons. Dernièrement, cette baie d'Audierne, classée en ZPS (Zone de protection spéciale déclarée par l'Union), a fait l'objet d'un bilan et d'une évaluation des effets de cette procédure pour les oiseaux. Ce sont principalement les données de la station biologique de Trunvel qui ont été investies ici, dans un document de synthèse, perçu par la DIREN de Bretagne comme modèle régional éventuel pour l'évaluation des ZPS demandée par l'Europe. Quand on sait, par ailleurs, que ces ZPS ont pour perspective d'être fondues dans les sites Natura 2000, on apprécie l'incohérence de ces restrictions budgétaires à courte vue.

L'accumulation sur le long terme de données biologiques est systématiquement préconisée par les communautés scientifiques pour percevoir au mieux l'évolution de la biodiversité en relation avec divers facteurs d'origine naturelle ou humaine. L'État qui par ses structures de recherche investit si peu (euphémisme) dans l'étude des vertébrés non exploités commercialement, devrait penser au contraire que cette station est particulièrement rentable. Elle fait, en effet, annuellement, office de véritable lieu de formation permanente pour des dizaines d'étudiants et d'amateurs qui viennent ici préparer leur investissement citoyen dans telle ou telle structure de concertation où la présence des protecteurs de la nature est légalement prévue. En plus d'un si modeste pouvoir en ces lieux, faut-il en plus leur refuser le droit à la pertinence en les privant de ces lieux de savoir ?

Bretagne Vivante-SEPNB est historiquement une association tournée vers l'éducation. Pour ce seul motif, la désinvolture de l'État vis à vis du travail mené depuis 15 ans en baie d'Audierne doit être dénoncée. ♦

*Phytocénoses : communautés d'espèces végétales caractérisées.



Dominique Pu

L'Atelier Technique des Espaces Naturels

<http://www.espaces-naturels.fr/>

Si vous êtes gestionnaire d'un espace naturel, vous connaissez sûrement l'ATEN, cet organisme chargé de développer et de diffuser les méthodes de gestion patrimoniale des espaces naturels. Les outils de l'ATEN sont plutôt destinés aux professionnels des « grands » espaces naturels (parcs nationaux et régionaux, réserves naturelles). Néanmoins, les conservateurs et gestionnaires de réserves plus modestes trouveront aussi sur le site web de l'ATEN de quoi alimenter leur réflexion.

Découvrir l'ATEN

Une fois passée l'animation de la page d'accueil (un peu longue), on découvre un site clairement organisé et agréable à consulter. La rubrique « présentation » permet de mieux connaître l'ATEN, créé en 1986 et doté depuis 1997 du statut de groupement d'intérêt public, fondé par le Ministère de l'environnement, les sept Parcs nationaux, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, l'association Réserves Naturelles de France, le Conservatoire du Littoral et la station biologique de la Tour du Valat.

Former, publier, expertiser

Une première mission de l'ATEN est la formation des personnels, qu'il s'agisse de formations naturalistes (gestion des milieux ou des espèces) ou de formation à la communication, au droit, à l'aménagement ou aux nouvelles technologies. Une part importante du catalogue de formation est consacrée à Natura 2000.

Mais c'est à la rubrique « édition et diffusion » que les passionnés des réserves trouveront leur bonheur : le catalogue en ligne propose plus de cinquante ouvrages rassemblant le savoir-faire et l'expertise acquise par les gestionnaires, sur des thèmes divers : outils d'accueil et d'interprétation, aménagement des sites, gestion des milieux

et des espèces, outils de gestion et de planification, droit et police de la nature, métiers et formations, études de cas. Les deux dernières parutions sont un guide juridique de la protection du patrimoine géologique, et « Communiquer et négocier pour la conservation de la nature », traduction d'un ouvrage publié par le *European Centre for Nature Conservation*.

Des kiosques thématiques

- Ces « kiosques » sont des espaces de documentation et d'information en libre service. Ils sont au nombre de cinq :
 - Natura 2000 : les outils Corine Biotope, les actualités récentes, les dossiers techniques ;
 - Métiers : le descriptif des métiers, les formations et les compétences ;
 - Signalétique : le guide technique et méthodologique de la signalétique de plein air dans les espaces naturels ;
 - Juridique : le guide des infractions et la veille juridique ;
 - Outils cartographiques : les systèmes d'information géographique au service de la gestion des espaces naturels ;
 - Évaluation : des méthodes et des exemples d'évaluation.

Quoi de neuf ?

La toute jeune revue *Espaces naturels*, pardi ! Elle s'adresse tout autant aux professionnels qu'aux associations, amateurs et défenseurs des espaces naturels. Le numéro 1, paru en janvier 2003, est téléchargeable au format Acrobat et un bulletin d'abonnement est disponible. Dans le sommaire de ce premier numéro, on trouve un dossier sur le thème « Peut-on recréer la nature ? » ainsi que des articles sur le plan national chauve-souris, les corridors écologiques pour les invertébrés, ou la concertation dans Natura 2000. ♦

Notes de lecture

Olga et la rue de l'écolo

Dominique Garrigues
Editions Bénévent,
4ème trimestre
2002, 10 €
ISBN 2914757646
140 pages, illustrations couleur



Pour être facile à lire, cet ouvrage prend le parti d'envoyer une petite fille, Olga, poser les questions principales de l'écologie d'aujourd'hui aux personnes variées... qui savent.

Sa quête va lui faire prendre conscience des principaux enjeux environnementaux de notre temps : la pollution de l'air, celle de l'eau, le risque du réchauffement global, l'énergie nucléaire, les transports, la sécurité routière, le bruit, la chasse, les marées noires...

D.N. Adhérent à Bretagne Vivante

Les arbres vénérables de Bretagne

Jean Auffret
Editions de la Plomée, 21 €
ISBN 2-912113-48-2

Aucun essai de répertoire des arbres n'a jusqu'à présent été réalisé sur l'ensemble de la Bretagne. Il en fallait un !

Dans cet ouvrage, l'auteur rentre en sympathie avec les racines de ces « êtres aux milles cernes ». Il tente de faire correspondre leur vécu avec l'histoire.

Au delà de leur aspect remarquable, il souligne le côté vénérable de ces arbres qui, plantés par des ancêtres lointains, constituent un fonds patrimonial à part entière.

L'auteur, passionné de nature, d'histoire, et d'architecture, se plaît à appréhender autrement, le socle armoricain dont il souhaite faire partager sa vision poétique.

erratum

CIE Limerzel

Deux précisions sur l'article paru dans le n°5 de Bretagne Vivante : la légende exacte de la photo de la page 7 était "les paysages agricoles variés de limerzel concernés par le projet de CIE", l'auteur de la photo est Dominique Bouyer.

Exposition photographique à la Réserve Naturelle des marais de Séné

Sitôt démonté l'exposition sur "l'insolite et la photo nature", la réserve met en place une nouvelle exposition consacrée cette fois au photographe animalier Régis Cavignaux. L'auteur exposera dans le centre nature de la Réserve Naturelle des marais de Séné ses meilleurs clichés, du 2 juin au 15 septembre 2003.

Depuis près de vingt ans, il promène ses objectifs aux quatre coins du monde pour saisir les animaux dans leurs comportements les plus intimes. Une exposition étonnante qui nous fera naviguer d'un continent à l'autre, de l'Australie à la Patagonie, en passant par les Galápagos et bien sûr notre bonne vieille France.

Une exposition à ne pas manquer, en même temps que vous découvrirez les nombreux migrateurs qui font escale sur la réserve en cette période estivale.

Le prochain thème du concours international est maintenant connu, il s'agit des déserts chauds ou froids, paysage, faune, flore. A vos diapositives !

Règlement et renseignement du concours au 02 97 66 92 76.

Date limite d'envoi : le 15 décembre 2003



Les chantiers de bénévoles sur la Réserve Naturelle des marais de Séné

Comme depuis près de vingt ans, la période automne hiver 2002-2003 a permis de réaliser huit demi-journées de chantiers bénévoles. Les travaux réalisés sont variés, de la coupe des baccharis (plante envahissante) au débroussaillage, en passant par la construction de caillebotis, ou encore la restauration de digues, mais également de nombreuses plantations.

Une moyenne de douze à quinze personnes se sont relayées le dimanche matin pour travailler dans la « joie et la bonne humeur ». Bien entendu l'expérience sera reconduite à l'automne prochain. Retenez les dates : 19 octobre, 16 novembre, 7 décembre et l'horaire : 9h-12h00 à chaque fois. Venez nombreux !

Renseignements : 02 97 66 07 40

Nouveau président, nouveau bureau

Comme il l'avait annoncé en prenant cette fonction, Ivan Théry a quitté la présidence de Bretagne Vivante lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Brest le 13 avril 2003. Son successeur est bien connu, puisqu'il s'agit de Bernard Guillemot, qui avait déjà occupé cette fonction il y a quelques années. Parmi les autres membres du bureau, François de Beaulieu est secrétaire général et Roger Uguen, trésorier. Deux nouveaux administrateurs ont fait leur entrée au CA : Marion Hardegen et Marc Girard. Merci à l'équipe sortante pour la tâche accomplie, et bon travail au nouveau bureau.

L'environnement en jeu ! Festival régional de l'éducation à l'environnement en Bretagne

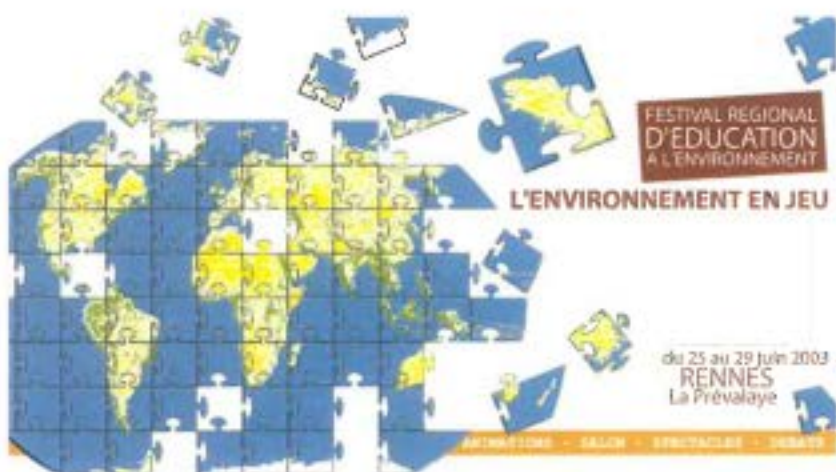
A l'occasion de son dixième anniversaire, le REEB (Réseau Education à l'Environnement en Bretagne) organise, du 25 au 29 juin 2003, le premier festival de l'éducation à l'environnement en Bretagne intitulé L'environnement en jeu !

De nombreux professionnels de l'éducation à l'environnement proposeront du 25 au 29 juin 2003, des animations, des sorties environnement ou découverte de la nature, des conférences, des ateliers débat, au centre de loisirs de la Prévalaye à Rennes. Les publics concernés sont les enfants (dans le cadre scolaire, mais aussi sur leur temps de loisirs), les professionnels de l'éducation, de l'environnement, et de manière générale tous les publics intéressés.

Les samedi 28 et dimanche 29 juin, un salon ouvert à tous permettra au public de rencontrer des professionnels de l'environnement. Chaque exposant proposera une animation pour faire connaître son domaine d'activités. L'entrée est gratuite.

Coordination et information : REEB, courriel : reeb@wanadoo.fr
tél. : 02 96 48 97 99,

Les animations se feront sur inscription auprès de Jacqueline Le Vacon
à la MCE (Maison de la Consommation et de l'Environnement),
tél. : 02 99 30 35 50



Disparition

Quand, au milieu des années 1970, Jean-Marc Hervio est arrivé à l'école publique de Locqueffret, il était déjà un passionné de nature et tout spécialement de mammifères. Jamais, au cours des trente années qui suivirent, sa passion ne s'est démentie, et les monts d'Arrée en furent le théâtre privilégié. Difficile de faire la liste des actions qu'il mena, des classes vertes de Brasparts (dont il fut le directeur) au centre sur les énergies renouvelables de la Feuillée en passant par la section des monts d'Arrée de la SEPNE.

La création de la FCBE (Fédération Centre Bretagne Environnement) donna un outil très efficace pour peser sur la politique environnementale d'un des tout premiers "pays" de Bretagne. Le travail engagé autour de la connaissance et la protection des tourbières le mena à coordonner, au sein d'Espaces Naturels de France, le Life "tourbières" puis le projet du "pôle national tourbières" dont il a assuré la difficile installation en Franche-Comté.

Il fut sur tous les fronts et s'il a beaucoup prêché pour les économies d'énergie, il n'a jamais été avare de la sienne.

Livres : trois nouveautés labellisées Bretagne Vivante

□ Para l'été dernier aux éditions Biotopie, *Les Oiseaux marins nicheurs de Bretagne* est le résultat du Contrat Nature signé par Bretagne Vivante avec le Conseil régional de Bretagne. Cette synthèse scientifique réalisée par Bernard Cadou avec le concours de Jean-Yves Monnat et de très nombreux ornithologues fait un point méthodique sur les vingt espèces nichant régulièrement ou occasionnellement dans la région. La conclusion propose une compréhension globale des phénomènes en jeu et une classification des sites en fonction de leur importance patrimoniale, jetant ainsi les bases de toute stratégie future de conservation.

Les oiseaux marins nicheurs de Bretagne

Prix catalogue : prix public 18,00 €
prix adhérent 17,10 €

□ Para en mai, le *Guide du naturaliste en Bretagne* des éditions Delachaux Niestlé n'était attendu que depuis... une vingtaine d'années. Mêlant toutes les générations et toutes les compétences sous la bannière de Bretagne Vivante-SEPNE, l'équipe des rédacteurs est composée de François de Beaulieu, Louis Chauris, Bernard Clement, Mathieu Fortin, Guillaume Gelinard, Franck Gentil, Bernard Hallegouet, Emmanuel Holder, Jacques Le Douar, Bernard Le Goff, Sylvie Magnanion, Dominique Py, Jacques Ros, Jean-François Simon, Gérard Tiberghien. Cette synthèse couvre pratiquement tous les aspects de la nature bretonne. Mais il ne s'agit pas que d'un descriptif parfaitement informé, les auteurs ont consciencieusement placé leur travail sous le signe de la protection. Plus de 500 photographies, dessins et schémas illustrent le texte où plus de 1000 espèces sont citées.

Guide du naturaliste en Bretagne

Prix catalogue : prix public 38,00 €
prix adhérent 36,10 €

□ A paraître en septembre 2003 aux Presses universitaires de Rennes, *l'Histoire de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne* de Maurice Le Dénéréz (ancien secrétaire général et président de l'association) et Bruno Maresca (sociologue et directeur de recherche au CREDOC) retracera l'évolution de la protection de la nature en Bretagne depuis 1953. C'est un utile outil de réflexion pour tous ceux qui savent qu'une grande association reflète son temps autant qu'elle l'influence.

Histoire de la SEPNE

en souscription : 15,00 €
après le 1^{er} septembre 2003 : 20,00 €

Il faut sauver les pelouses littorales belliloises !

Située à quinze kilomètres au large de la presqu'île de Quiberon, Belle-Ile est un endroit sans doute unique dans le Morbihan. Son isolement l'a longtemps maintenue à l'abri des convulsions des aménageurs et ses milieux naturels côtiers sont demeurés dans un état de conservation certainement unique dans le département. Rares sont les endroits du bord de mer restés encore aussi sauvages. Dans le contexte d'une modification importante de la nature des activités humaines sur le littoral au cours des dernières décennies, il est important de bien saisir les enjeux de conservation qui pèsent sur ces milieux côtiers.

Yannick Bénéat

Animateur Nature
de Bretagne Vivante-SEPNA à Belle-Ile

A Belle-Ile, les paysages côtiers sont dominés par les falaises. Une balade au sein de ces paysages rupestres donne un aperçu de la diversité foisonnante de la végétation.

Diversités des pelouses écorchées

Au pied des falaises, juste au-dessus de la ceinture multicolore des lichens, s'installent les plantes chamo-halophiles* : le perce-pierre (*Crithmum maritimum*), la spergulaire des rochers (*Spergularia rupicola*) et la frankénie lisse (*Frankenia laevis*) profitent de la moindre fissure où un peu d'humus s'accumule pour se développer.

Dans les failles ombragées, protégées des embruns salés, se développent quelques fougères : la doradille marine (*Asplenium marinum*), l'osmonde royale (*Osmunda regalis*) et, où s'écoule l'eau douce, la capillaire de Montpellier (*Asplenium capillus-veneris*), protégée au niveau régional.

Un peu plus haut, le substrat devient moins incliné, les pans de falaises les plus aspergés d'embruns se couvrent du statice à feuilles ovales (*Limonium ovalifolium*), protégé au niveau régional et dont Belle-Ile abrite les populations les plus importantes de Bretagne. Il pousse dans de véritables micro-schorres suspendus en compagnie du statice de Dodart (*Limonium dodarti*), de l'inule fausse-cristhe (*Inula crithmoides*) et de l'obione des ports (*Halimione portulacoides*). Les associations à salicornes de ces pelouses sont endémiques de Belle-Ile. Cinq stations sont actuellement connues.

Un peu en retrait, certains pans de falaises à la déclivité plus douce



Bon an mal an, entre dix et vingt couples de craves à bec rouge se reproduisent chaque année sur l'île.

présentent, dans leur exposition sud, des associations végétales typiquement thermophiles.

La physionomie de ces pelouses est imposée par les boules vert sombre de la variété littorale du plantain caréné, *Plantago holosteum* var. *littoralis*, espèce endémique des îles armoricaines (Groix, Yeu et Belle-Ile). Très rare sur les deux premières, Belle-Ile en abrite des populations florissantes. Certains individus sont parasités par une minuscule et rarissime cuscute (*Cuscuta planiflora* subsp. *godroni*) au statut mal établi mais elle aussi probablement endémique à quelques îles du sud Bretagne. On y rencontre également les seules stations connues pour toute la moitié nord de la France de la linaria grecque (*Linaria communata*), espèce protégée dans tout le pays. Ces pelouses rases, grillées dès le début de juin, abritent également quelques magnifiques orchidées dont le serapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*), actuellement en expansion vers le nord et protégé au niveau national et l'ophrys araignée (*Opherys sphegodes*), protégée en Bretagne. *Erodium botrys* et *Erodium malacoides* sont également présents, de

même que *Parentucellia latifolia* et le lotier à petites fleurs (*Lotus parviflorus*), petite légumineuse rare en Bretagne.

Ces mêmes pelouses accueillent également deux petites fougères d'apparition hivernale : l'isoète épineux (*Isoetes bistris*), protégé au plan national et répandu sur la côte atlantique et méditerranéenne ainsi que l'ophioglosse du Portugal (*Ophioglossum lusitanicum*), espèce peu commune sur les côtes bretonnes.

Richesses des pelouses aérohalines*

Arrivé au sommet de ces falaises plus ou moins inclinées, on observe un changement net de la végétation : les roches, émergeant plus bas d'entre les plantes ont complètement disparu et le sol est maintenant recouvert d'une pelouse épaisse et confortable.

Cette pelouse dite « aérohaline » à cause de l'air salé qui la baigne se développe sur des sols véritables.

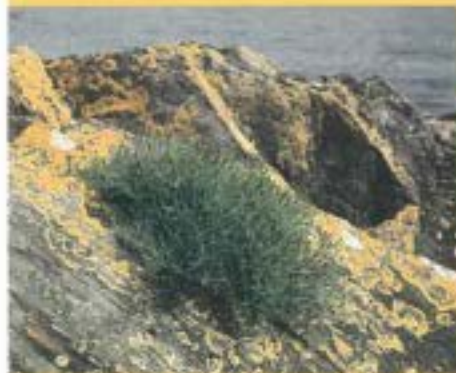
Les graminées du genre festuca constituent le fond de la végétation, en compagnie de l'armérie maritime (*Armeria maritima*).

On y rencontre la carotte de Gadeceau, sous espèce de la carotte sauvage au port prostré (*Daucus carota* subsp. *gadeceau*) qui est protégée au niveau national car endémique au massif armoricain et *Genista tinctoria* subsp. *prostrata*, variété particulière du genêt des teinturiers qui se rencontre uniquement sur Belle-Ile. Son port prostré et sa partie aérienne annuelle en sont les caractères différentiels.

Ces pelouses abritent également des espèces plus communes mais ayant dû s'adapter aux conditions extrêmes de ces milieux en réduisant leur taille ou celle de leurs feuilles, en développant une pilosité, en augmentant l'épaisseur de leur cuticule... autant d'accommodats ou d'écotypes dont le statut taxonomique reste à définir.

Le crave à bec rouge : une espèce symbole des pelouses

S'ajoute à cette richesse floristique une richesse qualitative et quantitative exceptionnelle en invertébrés du sol. Richesse si bien mise



La roquette à deux feuilles colonise les dunes littorales et se trouve également dans les zones salées près des ports-flots, pour espèce dérivant de la flore des habitats littoraux par la mer.



Les arméries des îles armoricaines ont une tige dressée de la souche grasse pour toute la moitié nord de la France. L'armérie des îles armoricaines est la seule espèce armérie qui peut s'en dire.



La forme littorale de plantain caréné est caractéristique sur toute la côte armoricaine de Belle-Ile.



La roquette à deux feuilles colonise les dunes littorales et se trouve également dans les zones salées près des ports-flots, pour espèce dérivant de la flore des habitats littoraux par la mer.



Les aiguilles de Port Cotton font partie des sites incontournables de Belle-Ile. L'absence de canalisation du public a créé une disparition totale de la pelouse aérobaline.



La pointe de Pouldon est un site très fréquenté par les pêcheurs. Une tentative de contrôle de la fréquentation a été entreprise il y a quatre ans ; la barrière installée en arrière de la pointe a été tronçonnée dès la semaine suivante !

en valeur par l'importance de la population de craves à bec rouge de l'île. Cet élégant corvidé rupestre, originaire des montagnes de l'Europe du sud, utilise les falaises déchiquetées pour y établir son nid et les pelouses rases pour s'alimenter aux dépens de la faune du sol. Le crave à bec rouge est actuellement en régression dans l'ensemble de son aire de répartition.

Belle-Ile accueille près de la moitié des couples reproducteurs de Bretagne, soit une vingtaine de couples. L'autre moitié se répartissant sur les côtes du Léon, de Ouessant, de la presqu'île de Crozon et du cap Sizun.

Une étude récente réalisée sur l'île a montré que, malgré une grande variabilité dans la structure des territoires des couples reproducteurs, les pelouses avaient un caractère irremplaçable dans l'alimentation des oiseaux.

Belle-Ile, avec ses vastes étendues de pelouses rases, doit donc jouer un rôle fondamental dans la conservation de l'espèce en Bretagne.

Enfin, il n'y a qu'à se promener sur ces pelouses au début de l'automne pour s'apercevoir de la richesse mycologique des lieux. Les champignons, hôtes fugaces des milieux naturels, sont les témoins les plus sûrs pour juger de la grande stabilité de ces milieux naturels.

Des milieux menacés par la fréquentation humaine

La pérennité de ces richesses écologiques est aujourd'hui remise en question par le développement de la fréquentation humaine, essentiellement touristique : 530 000 per-

sonnes et 64 000 véhicules ont pris le bateau pour Belle-Ile en 2000 !

Cette fréquentation croissante de l'île s'accompagne d'une pression de plus en plus forte sur les milieux côtiers.

Les sites à très haute valeur paysagère que représentent la pointe des Poulains, l'Apothicaire et les aiguilles de Port Cotton sont inclus dans des circuits touristiques proposés par des opérateurs privés et reçoivent chaque année la visite d'au moins 150 000 personnes. L'intensité du piétinement est telle qu'elle entraîne la disparition plus ou moins complète du tapis végétal sur des surfaces considérables.

Les sites un peu moins spectaculaires subissent les conséquences du développement de l'utilisation des véhicules motorisés tout terrain et des motos. Ces sites jusque-là préservés à cause de leur accessibilité délicate sont également largement touchés par ce phénomène d'érosion.

Les sites bordant les zones de baignade voient apparaître des parkings sauvages dans les landes ou sur les pelouses. Il s'ensuit la création de nombreux chemins à travers les pelouses rases des coteaux descendant sur les plages.

Toujours l'Erika

S'ajoutent à ces atteintes les effets pervers de la marée noire de l'Erika et du nettoyage des côtes. Ce nettoyage, qui a duré près de trois ans, s'est principalement effectué par la terre, bien que quelques sites aient été nettoyés par la mer grâce à une embarcation. La mise en place des chan-



Pelouse littorale détruite par l'implantation d'un chantier de dépollution suite à la marée noire de l'Erika.

tiers de dépollution a provoqué, outre de nouvelles voies d'accès à la côte, une érosion importante de certains sommets de falaises.

On assiste donc actuellement sur l'île à une érosion progressive des pelouses littorales. L'augmentation de la population de craves à bec rouge constatée ces dernières années pourrait d'ailleurs n'être que le reflet de la dynamique régressive de ces pelouses : la surfréquentation entraîne l'apparition de zones de sols nus favorables, dans un premier temps, à l'alimentation des oiseaux mais qui finissent par ne plus l'être après que l'érosion ait fait son effet.

Ce type de conséquence se retrouve de façon plus nette encore sur le secteur de Donnant. Devant le nombre croissant de baigneurs et de plagistes, deux nouveaux parkings ont été aménagés en haut des falaises qui bordent le site, en plus du parking principal, situé en arrière de la plage. Celui d'Anter, sur la commune de Sauzon, permet de rejoindre la plage par un coteau sec et pentu. La création sauvage puis l'aménagement de ce parking ont favorisé un afflux nouveau de personnes sur ce secteur et la matérialisation du cheminement, peu adaptée à guider autant de personnes, n'a pu empêcher la création de multiples pistes à travers les pelouses écorchées du site.

ment l'ensemble de la côte sauvage. Cette directive européenne a pour objectif de veiller à la pérennité des milieux naturels les plus riches. Pour qu'elle aboutisse, il convient qu'une concertation sérieuse se réalise entre les différents acteurs locaux (associations et élus locaux notamment), concertation pour l'instant complètement oubliée.

Il ne faut pas que la côte sauvage de Belle-Ile ressemble un jour à la côte sauvage de Quiberon et démontrer ainsi qu'il existe une voie, même étroite, pour réussir à ce que coexistent véritablement tourisme et espaces naturels. ♦



Autour de la plage de Donnant, l'aménagement du parking d'Anter a provoqué la création d'une multitude de chemins à travers le coteau bordant la plage. Ce type de coteau, qui abrite une flore exceptionnelle, est alors soumis à une érosion accélérée du fait de la pente.



Autour du parking d'Anter, les aménagements n'ont pas suffi à contrôler le flot de personnes qui fréquente le site.

Les aménagements

Pour faire face à ce nouveau contexte, les quatre communes de Belle-Ile, par l'intermédiaire de la communauté des communes et le conservatoire du littoral développent une stratégie d'acquisition et de gestion de ces espaces naturels sensibles.

Ainsi l'aménagement du site de l'Apothicaire a permis, par la création d'un parking et la matérialisation d'un cheminement, la canalisation du public sur le secteur. Si cet aménagement a facilité la reconquête par la pelouse aérohaline du sol mis à nu sur le site même, il a aussi comme effet, en facilitant l'accessibilité, de favoriser un flux plus important de personnes dans les environs, se traduisant par une dégradation rapide des secteurs de pelouses alentours, jusque là épargnés.

Ces quelques exemples montrent qu'un conflit évident existe entre l'accroissement de la fréquentation de ces sites fragiles et leur protection et que la réussite des aménagements sur des secteurs de côtes aussi vastes demeure très relative.

Face au contexte politique affiché actuellement sur l'île qui est de développer la ressource économique majeure qu'est devenue le tourisme, avec comme objectif d'étendre au maximum la saison, il convient d'être très vigilant quant à l'aménagement d'espaces littoraux aussi fragiles que les pelouses littorales et surtout de veiller à ce que l'aménagement joue d'abord le rôle de protecteur des milieux avant de jouer celui d'être le moyen d'accueillir toujours plus de monde.

La zone Natura 2000 couvre près d'un tiers de l'île et notam-

Les végétations charnues d'embruns regroupe les plantes qui se développent sur les rochers atteints par les embruns.

Les pelouses aérohalines correspondent à une végétation herbacée plus ou moins rase qui est baignée par une atmosphère salée.

Pour en savoir plus

BRIEN Y., BIORET F., et RIVIERE G. 2000 - Principaux traits de la flore et de la végétation de Belle-Ile, Penn ar Bed, 176 / 177

GUILBAULT T. 2002 - L'exemple du crave à bec rouge à Belle-Ile, indicateur de l'état de santé des milieux ras littoraux insulaires. Rapport de MST Aménagement et mise en valeur durable de la région. 70p.

DANTON P., BAUFRAY M. 1995 - Inventaire des plantes protégées en France ed. Nathan 293 p.

MAGNANON S. 1997 - *Ophioglossum lusitanicum*, bilan de sa répartition dans le massif armoricain. Erica, 9 : 7-13

Hivernage record

de spatules blanches dans la Réserve Naturelle des Marais de Séné

Guillaume Gélinaud

Directeur scientifique
de la Réserve Naturelle des marais de Séné

L'année 2002 a été marquée par une fréquentation record des marais de Séné par la spatule. Non seulement l'espèce a été présente presque toute l'année, mais en outre des effectifs jamais égalés par le passé ont été observés pendant l'hiver 2002/03, avec un record à 64 individus en début décembre.

Au-delà de l'anecdote naturaliste, l'exemple de la spatule blanche permet d'illustrer quelques notions essentielles dans la compréhension de la biologie des populations d'oiseaux.

L'hivernage de la spatule s'est développé principalement au cours des 15 dernières années. À court ou moyen terme (échelle de temps de quelques jours à quelques années), la qualité des habitats joue un rôle essentiel dans la répartition des oiseaux dans un site comme le Golfe du Morbihan. Jusqu'à la fin des années 1990, les spatules étaient localisées dans d'autres sites du Golfe en hiver, notamment en Rivière de Pénerf, passant la nuit dans une propriété privée à l'abri de tout dérangement humain. Les marais de Séné étaient fréquentés presque exclusivement durant la migration de printemps, accueillant alors une forte proportion de la population nicheuse de la Mer du Nord, et plus marginalement en été. La création de la Réserve naturelle, en août 1996, en réduisant le dérangement humain, a favorisé le séjour des migrateurs à l'automne puis en hiver. À ce contexte favorable, il convient d'ajouter les effets de la gestion mise en œuvre, notamment des travaux réalisés dans le cadre du programme Life européen « oiseaux d'eau de la façade atlantique ». La restauration des infrastructures hydrauliques de trois anciens marais salants a ainsi permis d'augmenter de 17 ha la superficie de lagunes

saumâtres, habitat prioritaire de la directive « Habitat faune flore ». Ces bassins sont devenus les principaux reposoirs et sites d'alimentation des spatules. De là, on les voit aussi fréquemment aller se nourrir dans d'autres marais ou estuaires du Golfe.

La spatule blanche nous rappelle aussi que les individus n'ont pas tous le même comportement au sein d'une population. Certains hivernent en Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Sénégal). C'est même le comportement dominant, concernant sans doute près de 90% de la population. Un nombre croissant de spatule reste cependant en hiver dans les marais et estuaires du Golfe de Gascogne.

La proportion de chaque comportement dans la population semble dépendre du jeu combiné de la mortalité et de la natalité, associé à chaque stratégie. L'étude à long terme d'individus bagués permet d'expliquer le développement récent de l'hivernage en Europe par une meilleure survie (ces oiseaux font l'économie d'une longue migration) et une meilleure reproduction. Ils commencent à se reproduire à 2 ou 3 ans, alors que les migrateurs au long cours restent durant leur période d'immaturité (3 à 4 ans) sur les quartiers d'hivernage.

Dans ces conditions, l'hivernage en Europe devrait être le comportement dominant. C'est oublier des événements rares, les vagues de froid, aux effets dévastateurs sur la survie des hivernants européens. La mortalité souvent catastrophique qu'elles provoquent favorise la stratégie de migration au long cours sur le long terme, mais cela peut changer rapidement à l'avenir, en fonction de la fréquence et de la rigueur des vagues de froid. À suivre ! ♦

ACTIONS

Groupe de travail juridique de Bretagne Vivante-SEPNB

POUR LES ZONES HUMIDES

Thalassa n'a pas tout dit

Depuis plusieurs décennies, le Port Autonome de Nantes - Saint-Nazaire projette de remblayer 50 hectares de zones humides sur la commune de Donges, en rive nord de l'estuaire de la Loire.

En mars dernier, sans surprise, le préfet de Loire-Atlantique a délivré une autorisation de remblaiement au titre de la loi sur l'eau. Comme annoncé, cette autorisation conditionne le début des travaux à la réalisation des mesures compensatoires, réalisation dont l'échéancier et les modalités techniques ne sont pas connues. L'édiction de cet arrêté devrait être suivie d'une autorisation de travaux prise au titre du Code des ports maritimes par le ministre de l'Équipement.

Si cette décision semble conforter le projet, et contrairement à la perspective défaitiste du reportage présenté dans l'émission *Thalassa* du 16 mai 2003, celui-ci n'a pourtant jamais été aussi fragile. Avant la délivrance de l'autorisation préfectorale, IFREMER, établissement public de l'État, a publiquement fait part de son opposition au projet en raison des risques de dommages irréversibles pour des frayères d'une faune piscicole pêchée jusque dans le Golfe de Gascogne. À l'heure où la France affiche la volonté de défendre sa flotte de pêche, il est en effet surprenant d'autoriser un projet aussi néfaste pour la ressource halieutique.

Par ailleurs, le 11 avril 2003, la Commission européenne a annoncé aux associations mobilisées contre le projet qu'elle avait mis en demeure la France de respecter ses engagements liés à Natura 2000 dans le cadre de ce projet. Cette mise en demeure constitue un premier « tir d'avertissement » de l'Europe en direction du gouvernement français qui, s'il persistait à projeter la destruction d'un élément essentiel de l'écosystème estuarien, prendrait le risque d'une

condamnation par la Cour de Justice de la Communauté Européenne.

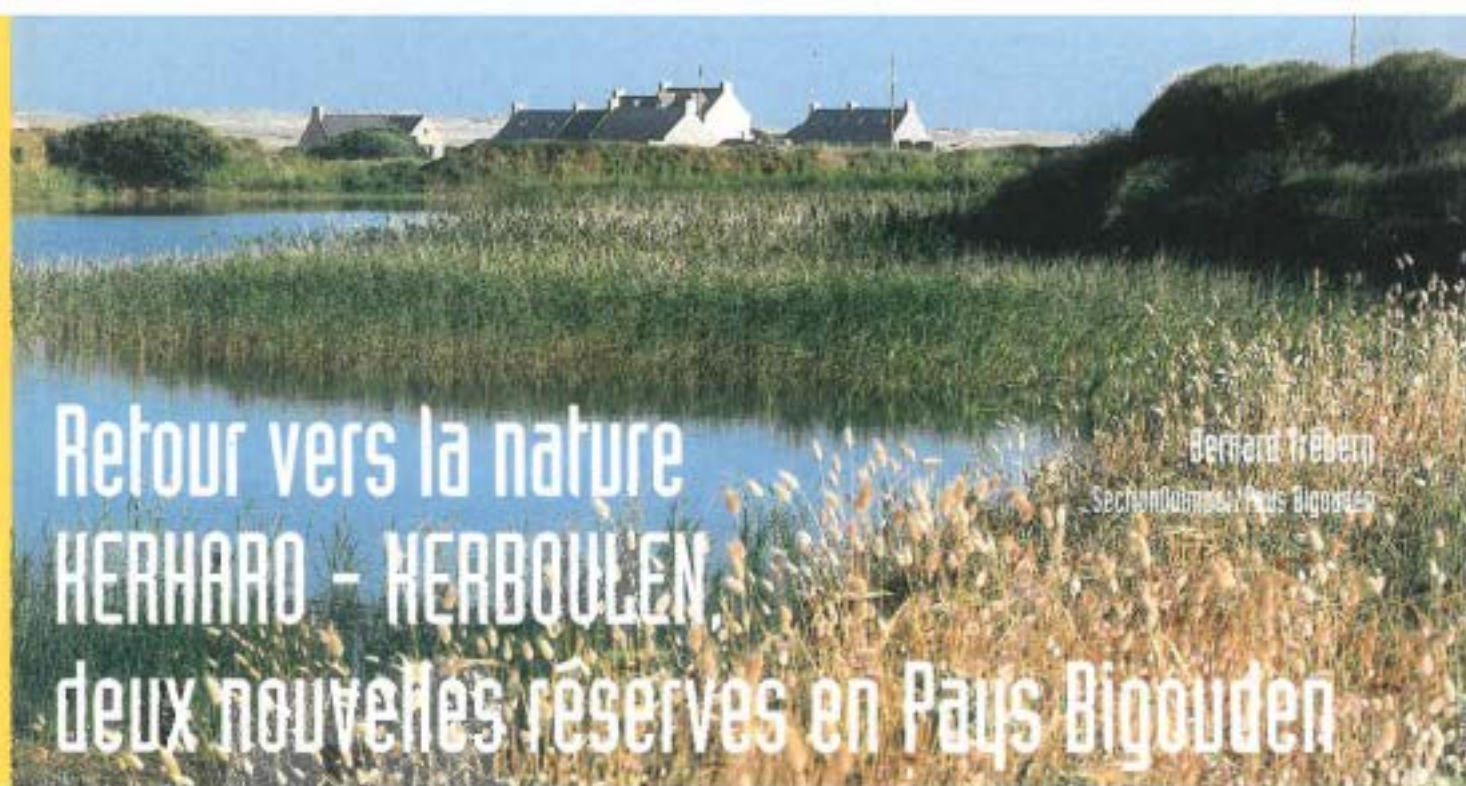
Cette mise en demeure confirme la pertinence des arguments de Loire Vivante, la LPO et Bretagne Vivante qui, depuis des années, dénoncent un projet écologiquement désastreux et dont la pertinence économique n'a jamais été démontrée.

Reste à savoir si les responsables administratifs et politiques, qui n'osent plus clamer leur soutien au projet souvent jugé archaïque, oseront aller au bout et en demander l'abandon ! ♦

Jurisprudence

L'association agréée Environnement 94 nous a fait part d'une victoire importante devant le Tribunal Administratif de Rennes. Celui-ci vient d'annuler l'arrêté préfectoral du 2 juillet 1999 portant autorisation des aménagements hydrauliques à réaliser sur la RD 782, sur le fondement exclusif de la violation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Bretagne en ce qui concerne la protection des zones humides. La Déclaration d'Utilité Publique vient également d'être annulée, à la suite d'un recours engagé par des riverains et une association locale, l'association Ar Gaoien. Le Conseil général du Morbihan souhaitait élargir et recalibrer la route reliant Le Faouët à Scaer sur 14 km et créer une nouvelle ceinture routière autour du Faouët en détruisant environ 13 000 m² de zones humides et plusieurs stations d'asphodèles d'Arronideau, une espèce végétale protégée.

Au-delà des enjeux locaux, cette décision confirme l'existence d'intention de destruction des zones humides qui s'imposent aux aménageurs, publics ou privés. Elle constitue un argument supplémentaire pour les recours engagés par Bretagne Vivante pour la protection des zones humides.



Retour vers la nature KERHARO - KERBOULEN deux nouvelles réserves en Pays Bigouden

Bernard Trébert

Secrétaire du Pays Bigouden

En décembre dernier, Bretagne Vivante – SEPNE a signé avec la commune de Plomeur une convention pour la gestion naturaliste de deux petites zones humides. Philippe Scordia assurera le rôle de conservateur pour la petite dentellière des 90 réserves du réseau.

La baie d'Audierne, cette grande bande côtière de dunes et de marais semble depuis longtemps connue et reconnue : site classé, terrains du Conservatoire du Littoral, Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux, Zone de Protection Spéciale et maintenant site Natura 2000, elle est à priori très bien protégée.

Et pourtant... grignotées par la mer d'un côté, croquées par l'agriculture intensive de l'autre, les zones naturelles disparaissent rapidement et sont parallèlement de plus en plus utilisées par les activités de loisirs.

Depuis une trentaine d'années qu'elle est parcourue en tous sens par les naturalistes, la baie n'a sans doute plus beaucoup de secrets pour les ornithologues ou les botanistes.

Et pourtant... on vient d'y découvrir coup sur coup deux orchidées très rares en Bretagne, nichées au creux des carrières de Kerharo et Kerboulén.

Ces deux anciennes sablières sont situées à un kilomètre de la mer, sur la commune de Plomeur qui les utilisa pendant quelques années, mais la présence de terre, la mise à jour de mégalithes du néolithique et de coffres de l'âge du bronze obligèrent la municipalité de l'époque à en arrêter l'exploitation. Elle se servira alors d'une partie du site de Kerboulén pour entreposer des ordures qui seront par la suite recouvertes d'une

couche de sable. Parallèlement, déjà sous l'impulsion de la SEPNE, la carrière de Kerharo fait l'objet de travaux de remise en état pour devenir un lieu d'accueil pour les oiseaux.

Depuis quelques années, ces deux dépressions ont évolué : on trouve dans chacune d'entre elles un petit plan d'eau libre permanent et surtout une mosaïque de micro-milieux allant du plus mouillé au plus sec selon la hauteur du sol. Un peu d'eau, du sable avec des coquilles calcaires, un ensoleillement élevé, il n'en fallait pas plus pour qu'apparaissent un cortège de plantes remarquables.

Une rencontre Nord - Sud

Si la présence de la spiranthe d'été, protégée à l'échelon national, était connue depuis longtemps dans quelques dépressions dunaires voisines, ce n'est qu'en 1999 qu'un naturaliste averti trouve le liparis de Loisel dans la cuvette de Kerharo et, l'année suivante, c'est le sérapias à petites fleurs qui est découvert à Kerboulén.

Le liparis de Loisel est une orchidée d'à peine vingt centimètres de haut qui fleurit en juin - juillet. Sa petite taille et la couleur jaune verdâtre de ses fleurs rendent difficile le repérage des plants dans la végétation

abondante du début d'été. Cette espèce est présente dans le centre et le nord de l'Europe, des îles britanniques à la Russie, mais ses exigences écologiques particulières font qu'elle est partout très rare. Elle affectionne les dépressions d'arrière dune de formation récente, et tout spécialement les zones à végétation basse et clairsemée. Il existe dans la région trois autres stations de liparis : deux dans le nord-Finistère, à Guissény et à Tréfléz, et une à Guidel, en Morbihan. La population totale ne doit pas dépasser 600 individus et les 200 pieds de Kerharo et Kerboulén ont donc un intérêt majeur pour l'espèce en Bretagne.

Autre orchidée, autres mœurs, le sérapias à petites fleurs présente une forte affinité méridionale : on le rencontre dans les garrigues de Provence ainsi que dans tout le bassin méditerranéen. Haute de vingt à trente centimètres, la tige feuillée porte un épi de cinq à dix fleurs rosées au labelle rouge vineux. Le sérapias préfère les pelouses sèches et les sables dunaires, où il côtoie surtout des légumineuses, trèfle, luzerne ou lotier. Depuis une trentaine d'années, il a été découvert en divers endroits de la côte atlantique, de l'île d'Yeu jusqu'aux Côtes d'Armor.

La présence de ces deux espèces à quelques dizaines de mètres l'une de l'autre montre bien la position de la Baie d'Audierne, entre influence nordique et méridionale, mais les deux carrières abritent également d'autres orchidées, neuf au total, dont l'orchis des marais ou l'ophrys abeille, poussant sur les tapis roses et verts de mourons délicats et de samoles.

En plus des dépressions humides, la réserve compte une trentaine d'hectares de pelouses rases où l'on

trouve l'immortelle des dunes, le thym serpolet, l'armérie maritime ou l'asperge prostrée. Ces milieux sont inscrits à l'annexe I de la directive Habitats.

Point faune

C'est justement sur ces pelouses que l'on peut voir au printemps l'alouette des champs, le pipit farlouse et la huppe rechercher en marchant les invertébrés dont ils se nourrissent. Le guépier, oiseau emblématique de l'avifaune locale, préfère les libellules cueillies au dessus des marais voisins et utilise, tout comme le vanneau huppé, les anciennes sablières pour nicher.

En plus des oiseaux, on a recensé sept espèces de batraciens dont la rainette verte, le crapaud alyte, le pélodyte ponctué et le triton marbré. On y connaît aussi la mante religieuse et le peu courant conocéphale gracieux, une sauterelle vert pâle et

longiligne à la tête profilée comme un obus, mais les inventaires à venir pourraient nous réserver d'autres surprises.

Une protection rapprochée

La richesse exceptionnelle de ce milieu nous a tout naturellement conduit à essayer de le préserver. Sur demande de Bretagne Vivante et du Conservatoire Botanique National de Brest, le préfet a pris en février 2002 un arrêté de protection de biotope, réglementant les activités sur la zone afin qu'elles ne menacent pas la survie des espèces protégées. Ceci permet donc de soustraire durablement les trente hectares de la réserve à l'appétit des bulbculteurs.

La menace anthropique écartée, le principal danger pour les liparis ou les spiranthes est maintenant l'évolution naturelle du milieu, et

notamment de quelques espèces envahissantes. A Kerharo, venant de la partie la plus inondée de la carrière, ce sont les marisques qui poussent leur réseau de rhizomes vers les zones à liparis. De l'autre côté, ce sont les saules qui menacent : si le saule rampant, très présent, se cantonne aux endroits assez secs, le saule cendré, lui, est moins difficile et de petits buissons apparaissent ça et là. A Kerboulén, ce sont les roseaux qui progressent vers les liparis et les spiranthes.

Ces milieux fragiles supporteraient sans doute mal une intervention brutale et c'est à la main qu'il faut couper sélectivement saules et marisques. Cette opération, débutée l'an dernier, sera renouvelée plusieurs fois et des carrés témoins mesureront l'efficacité de la méthode.

Gageons qu'avec un suivi régulier, liparis et sérapias n'auront pas la mauvaise idée de disparaître aussi rapidement qu'ils sont apparus.



Au début du mois de mai, c'est toujours un grand plaisir de voir les guépiers aux couleurs éclatantes, le dessous vert ou bleu turquoise, le dos roussâtre et la gorge jaune vif soulignée de noir. De son bec long et arque, il attrape au vol les abeilles, libellules, papillons ou autres insectes qui abondent alors au dessus des marais et des pelouses dunaires. Dès son arrivée, chaque couple se met au travail pour creuser, en utilisant son bec et ses pattes, le terrier profond de un à deux mètres où il déposera ses œufs. Ce terrier est en général fait dans une paroi sableuse, si possible verticale, même de faible hauteur. Les anciennes sablières, voire les fosses de drainage, sont donc très appréciées.

Les guépiers qui se sont installés en baie d'Audierne en 1985 constituent toujours la seule colonie de tout l'Ouest de la France. Les oiseaux nichent isolément ou en petits groupes, suivant les sites disponibles. La carrière de Kerboulén a abrité à elle seule près de trente couples certaines années mais est à présent presque désertée, vraisemblablement à cause de la végétation qui recouvre progressivement le sable nu. Un repeuplement des falaises sablières doit être effectué ce printemps, en collaboration avec la commune, pour permettre à ces oiseaux de se réinstaller.



Les Balades sur les réserves de nature en Bretagne



Bretagne Vivante - SEPNB, siège
186 rue Anatole France - BP 22
29226 Brest cedex
Tél : 33 (0)2 98 49 67 18 - Fax : 33 (0)2 98 49 95 80
Courriel : bretagne-vivante@bretagne-vivante.org
Internet : www.bretagne-vivante.org

1 / DU PAYS DE BROCELIANDE À LA RÉSERVE DE L'ÎLE DES LANDES



À la pointe du Grouin, à Concarneau : Animations et observations d'oiseaux marins en face à l'île des Landes, tous les jours de juillet et août, de 14 h à 19 h (sauf le lundi) : accueil (stand). **Espaces naturels d'Île-et-Vilaine :** Découvrez les oiseaux, insectes et chauves-souris en juillet et août. **Recommandations particulières :** Vêtements adaptés (bottes) et jumelles recommandés.

Le Grouin headland at Concarneau : Events and seabird watching overlooking the island of Les Landes, daily in July and August from 2 pm to 7 pm (except Mondays) - information stand. **July and August :** Discover the birds, insects and bats of the Île-et-Vilaine natural habitats. **Please note :** We recommend that visitors wear suitable clothing (boots) and bring binoculars.

Renseignements pratiques

Tarifs : entrée payée (compartiment 10 h de location) : Adultes 7,5 € - Tarifs réduits (enfants, étudiants, seniors, etc.) : 5,00 € (compartiment 10 h de location) : 3,75 €. Enfants de moins de 12 ans accompagnés : gratuit. Possibilité accueil de groupes (sur réservation). Renseignements et réservations obligatoires pour les espaces naturels d'Île-et-Vilaine : Tél 01 99 14 21 42 79. Courriel : natures@bretagne-vivante.org. Partenaire : Centre de l'écologie et de l'énergie (C3E).

2 / LES RÉSERVES DES MONTS D'ARRÉE



Les animateurs des Monts d'Arrée vous invitent à découvrir les landes du Cragou, à guetter les chevreuils au soleil couchant, à suivre les traces du castor et vous guident à travers la tourbière du Venec, au milieu des plantes carnivores et des herbes d'oubli.

The Monts d'Arrée guides invite you to accompany them exploring Le Cragou heath to watch for roe deer at sunset, to follow beaver tracks and discover Le Venec peat bog, habitat for carnivorous plants and little-known grasses.

Renseignements pratiques

Pour tous renseignements et réservations : Tél : 01 99 14 21 42 79. Tarifs réduits : enfants, étudiants, seniors, etc. : 5,00 € (compartiment 10 h de location) : 3,75 €. Enfants de moins de 12 ans accompagnés : gratuit. Possibilité accueil de groupes (sur réservation). Renseignements et réservations obligatoires pour les espaces naturels d'Île-et-Vilaine : Tél 01 99 14 21 42 79. Courriel : natures@bretagne-vivante.org. Partenaire : Centre de l'écologie et de l'énergie (C3E).

3 / L'ÎLE MOÛÈNE : LA RÉSERVE NATURELLE D'IROISE



La réserve naturelle d'Iroise abrite des espèces et des espaces qu'il faut protéger et parfois restaurer ; l'accès à ses îlots est parfois réglementé. Découvrez ce milieu à travers la muséographie de la maison de l'environnement insulaire de l'île de Moûène.

The Iroise nature reserve shelters species and habitats which are in need of protection and in some cases re-establishment. Access to the small islands is sometimes restricted. Discover this environment at the island environmental museum and visitors' centre on the island of Moûène.

Renseignements pratiques

Tarifs : accès à l'environnement insulaire de Moûène : 5,00 € (compartiment 10 h de location) : 3,75 €. Enfants de moins de 12 ans accompagnés : gratuit. Possibilité accueil de groupes (sur réservation). Renseignements et réservations obligatoires pour les espaces naturels d'Île-et-Vilaine : Tél 01 99 14 21 42 79. Courriel : natures@bretagne-vivante.org. Partenaire : Centre de l'écologie et de l'énergie (C3E).

4 LA RÉSERVE DU CAP SIZUN



Paysages grandioses façonnés par les éléments et splendeur de la lande sauvage vous attendent sur cet espace naturel, proche de la pointe du Raz. Ensemble de falaises et d'îlots, où viennent nicher de nombreuses espèces d'oiseaux marins, cet espace naturel appartient en grande partie au Conseil général du Finistère.

Imposing scenery shaped by the elements and magnificent wild heath await you at this area of natural beauty close to the Pointe du Raz headland. The bird reserve belongs in large part to Finistère regional council and comprises cliffs and tiny islands, which are nesting sites for numerous species of sea birds.

Renseignements pratiques

Tarifs accès de la réserve et études guidées, renseignements, réservations et programmes détaillés : Tél. 33 (0)2 98 70 11 13 - Un livre de découverte de la réserve est mis à disposition. Tarifs réduits : adhérents Bretagne Vivante - SEPNE, demandeurs d'emploi, scolaires et étudiants. Enfants de moins de 12 ans accompagnés (gratuit). Possibilité accueil de groupes (sur réservation). Coordonnées : 29100 Brest, Région Bretagne, Conseil Général du Finistère, Communauté de Sillon (29).

5 LA NATURE AUTOUR DE BREST ET QUIMPER



Tout l'été, les animateurs de Bretagne Vivante proposent un ensemble de balades commentées ouvertes à tous sur la Communauté urbaine de Brest et la Communauté de communes de Quimper, des animations sont également proposées : Les 1^{er} et 16 juillet : les vasières de Toulven (10 h, parking centre équestre Kerhuella, route de Bénodet, Quimper).

Les 8 et 23 juillet : la tourbière et la baie de Kerogan (10 h, parking Aquarive, Quimper)

Recommandations particulières : prendre des vêtements adaptés, bottes, cirés.

Renseignements pratiques

Tarifs balades nature en communauté de Quimper Cornouaille : Tél. 33 (0)2 98 53 01 05 - Office de tourisme et syndicat d'initiative de Quimper - Tarifs réduits : adhérents Bretagne Vivante, SEPNE, demandeurs d'emploi, scolaires et étudiants - Possibilité accueil de groupes (sur réservation) et point de baignade - Balades nature gratuites sur la communauté urbaine de Brest, pour tous renseignements, réservations et programmes détaillés : Tél. 33 (0)2 98 40 07 10 - Coordonnées : Bretagne Vivante/Bretagne-Vivante.org - 29100 Brest, Communauté de Sillon (29).

6 LE SUD CORNOUAILLE ET LA RÉSERVE NATURELLE SAINT NICOLAS DES GLÉNAN



Des balades nature vous sont proposées sur les dunes et étangs de Trévignon, les vallées à Elliant, les rivages de l'Aven... et même les enfants ont leur programme ! Venez également découvrir la dune, l'estran, les oiseaux de l'Île de St Nicolas des Glénan et son narcissus au printemps.

Nature walks are offered on the dunes and around the small lagoons of Trévignon, through the valleys at Elliant and along the banks of the Aven. There's even activities especially for youngsters! Come along and explore the dunes, shore and bird life too on St Nicolas, one of the Glénan islands and discover its unique variety of narcissus that flowers in spring.

Renseignements pratiques

Office du littoral de Trévignon : 02 98 40 01 01 - Tarifs balades nature : renseignements et réservations : 02 98 40 01 01 - Relais de l'Expérience "Découverte patrimoine - Finistère gaperon" - Tarifs réduits : adhérents Bretagne Vivante, SEPNE, demandeurs d'emploi, scolaires et étudiants - Possibilité accueil de groupes (sur réservation) - Coordonnées : 29100 Brest, Communauté de Sillon (29).

7 LES ÎLES DU MORBIHAN



La réserve de Koh Kastell, à Belle Île, accueille de nombreuses espèces, dont l'une des plus importantes colonies de goélands bruns de France.

Sur l'île de Groix, la réserve géologique vous attend. Initiez-vous à des thèmes variés liés à la faune et à la flore du bord de mer...

The Koh Kastell reserve on the island of Belle Île is home to numerous species of birds and includes one of the biggest colonies of lesser black-backed gulls in France.

Discover a geological reserve on the island of Groix. Learn about various topics linked to the flora and fauna of the seaside...

Renseignements pratiques

Tarifs balades nature : renseignements et réservations : 02 98 40 01 01 - Tarifs réduits : adhérents Bretagne Vivante, SEPNE, demandeurs d'emploi, scolaires et étudiants. Enfants de moins de 12 ans accompagnés (gratuit). Possibilité accueil de groupes (sur réservation). Coordonnées : 56100 Belle Île, Les îles du Morbihan, Communauté de Sillon (56).

8 LES OISEAUX DES MARAIS DANS LE GOLFE DU MORBIHAN



En bordure du golfe du Morbihan, deux anciens marais salants, la réserve de Pen en Toul et la Réserve Naturelle de Séné vous invitent en balade nature à travers bocages, prairies humides et salines, à la découverte des oiseaux. Le Centre nature, observatoires aménagés, expositions, sont à votre disposition.

Recommandations particulières : Vous munir de bonnes chaussures ou de bottes.

On the shores of the Gulf of Morbihan, two former salt-marshes, the Pen en Toul Reserve and Séné Nature Reserve, invite you on a nature and bird watching walk through a landscape of woodland, pastureland and fresh and salt-water meadows. The nature reserve visitors' centre, equipped hides are at your disposal.

Renseignements pratiques

Séné : 02 98 10 11 11 - Du 01/02 au 30/09 - Pen en Toul : 02 98 10 11 11 - Du 01/02 au 30/09 - Tarifs Centre nature : visite guidée de la réserve et balades nature : 2,50 € - 1,50 € - 0,50 € - Pen en Toul : 2,50 € - 1,50 € - 0,50 € - Réservation et programmes détaillés : Tél. 33 (0)2 98 10 11 11 - Tarifs réduits : adhérents Bretagne Vivante - SEPNE, demandeurs d'emploi, scolaires et étudiants. Enfants de moins de 12 ans accompagnés (gratuit). Possibilité accueil de groupes (sur réservation). Coordonnées : 56100 Belle Île, Les îles du Morbihan, Communauté de Sillon (56).

9 LES OISEAUX DE LA MANDINE À BOUGUENAI



Cette zone humide des bords de Loire accueille une grande diversité d'oiseaux, visibles des observatoires été comme hiver ! En été, vous pourrez contempler : hérons cendré, pourpré, aigrette garzette, bécasseau gris, martin-pêcheur, limicole, foulque, grèbe castagneux, canards...

This wetland area on the banks of the Loire is home to many different types of birds which can be viewed from the observation hides summer and winter! In summer, you can spot members of the heron family - grey and purple heron, little egret and night heron, as well as kingfisher, waders, coot, little grebe, ducks and more.

Renseignements pratiques

Balades nature : 2,50 € - 1,50 € - 0,50 € - Du 01/02 au 30/09 - Du 01/02 au 30/09 - Tarifs Centre nature : visite guidée de la réserve et balades nature : 2,50 € - 1,50 € - 0,50 € - Pen en Toul : 2,50 € - 1,50 € - 0,50 € - Réservation et programmes détaillés : Tél. 33 (0)2 98 10 11 11 - Tarifs réduits : adhérents Bretagne Vivante - SEPNE, demandeurs d'emploi, scolaires et étudiants. Enfants de moins de 12 ans accompagnés (gratuit). Possibilité accueil de groupes (sur réservation). Coordonnées : 44100 Bouguenais, Communauté de Sillon (44).

Appels à témoignages

l'argiope

Patrick Le Mao

Coordinateur de l'enquête sur l'argiope



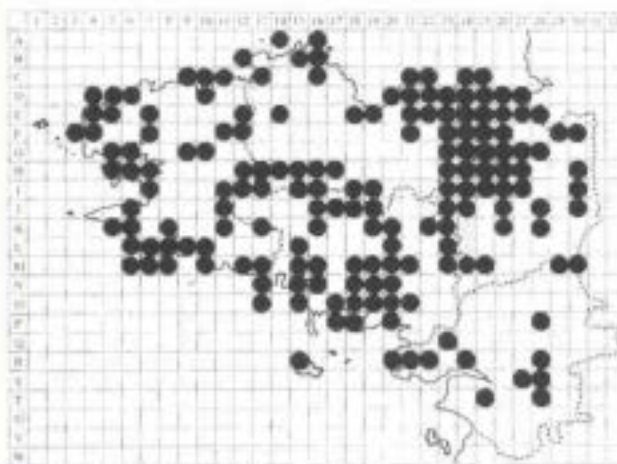
Dans le numéro 2 de Bretagne Vivante, le groupe « invertébrés » de l'association lançait une enquête sur la répartition régionale de quelques invertébrés spectaculaires : l'argiope fasciée, le grand hydrophile, le machaon et le flambé. L'objectif initial était de faire participer un maximum d'adhérents de l'association, pas toujours naturalistes, par le biais d'une enquête sur des espèces spectaculaires, faciles à reconnaître.

Cet appel a été un grand succès, aussi, avant de clore ces enquêtes à la fin 2003 comme cela était prévu, il nous a semblé utile de faire le point sur l'une des espèces concernées, l'argiope fasciée ou araignée frelon.

L'appel lancé dans notre revue a été largement répercuté en dehors de l'association : lettre de liaison du GRETA, site internet de l'OPIE, article de François de Beaulieu dans le Télégramme de Brest... Au total, ce sont plus de 230 données qui ont été envoyées par 57

participants. Nous pouvons donc considérer que c'est un très grand succès et je tiens ici à remercier toutes les personnes qui ont pris un peu de leur temps pour nous envoyer leurs observations. Parmi eux, en plus des naturalistes bretons les plus militants et actifs, il faut signaler la présence de nombreux adhérents de l'association et même de personnes extérieures à celle-ci : l'objectif initial de ce travail est donc largement atteint.

L'argiope étant particulièrement visible de fin juillet à fin septembre, il reste maintenant une saison estivale pour combler les lacunes de



répartition observées sur la carte ci-jointe. Si on peut considérer que cette espèce est présente sur l'ensemble de la Loire-Atlantique, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, la situation est moins claire en Finistère et en Côtes d'Armor où les lacunes observées dans l'intérieur sont peut-être réelles. À l'intérieur de la Bretagne, cette espèce semble inféodée aux landes humides et aux tourbières, parfois aux fossés non étrépis, alors que sur la côte et dans l'est de la péninsule, les biotopes fréquentés sont beaucoup plus variés et on la trouve fréquemment dans les jardins et même dans les cultures potagères.

N'hésitez pas à nous envoyer vos observations de l'été 2003, ainsi que celles que vous auriez omises de nous envoyer pour les années précédentes, tant pour l'argiope que pour les autres insectes de l'enquête : machaon, flambé et grand hydrophile. Nous remercions tous les actuels participants et, par avance, tous ceux qui voudront bien nous envoyer de nouvelles données dès cette année. ♦

Chantier talus

Luc Guihard

Éducateur nature à Bretagne Vivante - SEPMB

On n'a jamais aussi bien connu les talus que depuis leur suppression systématique.

Sur le sujet nous rencontrons souvent deux points de vue.

Le premier culmine en moyenne à 1m75, c'est celui de l'adulte. Il sait beaucoup de choses. Que le talus est un artifice dressé de main d'homme au fil des temps pour les besoins de son agriculture et que de cette élaboration industrielle et obstinée est née le réseau bocager. L'adulte connaît aussi les fonctions écologiques du talus : brise-vent, frein au ruissellement et refuge pour de nombreux êtres vivants. Il soupçonne aussi au surplus de subtiles relations entre le talus et les cultures qui le bordent. Après trente années d'informations diverses, la théorie est là.

Le second point de vue avoisine 0m80, c'est celui du CE2. Ici le mystère est encore entier. Le talus aurait toujours été là, fruit d'une quelconque action naturelle. C'est une sorte de clôture. Mais, découverte de terrain, questionnement, enquête, expérimentation éclairent tout cela. La théorie est aussi là, nous avons bien travaillé, c'est fini.

Non ! Passons maintenant à la pratique. Le chantier talus apprentissage grandeur nature est l'aboutissement, le vrai terme du projet.



A cette annonce, les deux points de vue s'étonnent : « Comment ? On peut refaire des talus ? On sait encore ? »

Oui, on sait encore, plus ou moins bien. C'est ce savoir qui a été mis en œuvre lors d'un chantier ouvert au public à L'Hôpital-Camfrout (29) et au cours d'un projet « talus » à l'école du sacré-Cœur à Guipavas (29).

Que ce soit avec les enfants ou avec les adultes, c'est le même enthousiasme qui règne sur le chantier. Le même plaisir de l'investissement physique et de l'apprentissage convivial d'une technique simple et rigoureuse, aisée à réinvestir ailleurs. La même satisfaction d'accomplir des gestes réparateurs et positifs en créant un aménagement fonctionnel et esthétique.

Multiplions ces ateliers. Entre 1800 et 1914, on élevait 5000 km de talus par hiver dans l'Ouest. Depuis 1950, 240 000 km ont été rasés... et nous manquons cruellement.

Au boulot, passons de la théorie à la pratique, passons à l'action. ♦

À lire également

• le numéro double Penn ar Bed n° 153-154 : 12, 20 € et les numéros 41 et 60 (épuisés mais consultables au centre de documentation de Brest).

• Pour connaître les sorties nature et les chantiers talus proposés par Bretagne Vivante, contacter le 02 98 49 07 18.

• L'écologie pratique dans l'Hermine Vagabonde : Le compostage n°15 et Bricolages utiles n°22 en vente 3,50 € au numéro auprès de Bretagne Vivante - SEPMB, 186 rue A. France, 29200 Brest

L'Erika et après

Bernard Guillemot
Président de
Bretagne Vivante - SEPMB

En phase de construction de l'unité ambulatoire qu'est l'Unité mobile de soins aux oiseaux marins (UMSOM) s'achève. Son inauguration en présence du Président du Conseil régional est prévue pour le début de l'été.

Bien sûr, si l'inauguration marque d'une pierre blanche - pas encore noircie par le pétrole - le passage de la phase de réalisation à celle de l'exploitation, la transition n'est pas aussi nette. Déjà une partie du matériel a servi cet hiver dans la crise du Prestige à la demande de la DIREN Aquitaine et en partenariat avec l'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage.

Pour conclure la phase de réalisation, et afin que l'UMSOM puisse intervenir en cas de besoin dans n'importe quel point du littoral européen, il nous reste à obtenir son homologation par l'International Fund for Animal Welfare (IFAW) qui fut notre conseil au moment de l'Erika.

Nous entrons effectivement dans la phase d'exploitation qui devra, sauf périodes d'utili-



sation, se faire avec un budget très serré. En effet, nous sommes loin d'avoir bouclé le budget d'investissement, certaines des promesses qui nous avaient été faites lorsque l'émotion était à son paroxysme se sont évanouies en même temps que le souvenir de la catastrophe s'estompait des mémoires. Et pourtant le naufrage du Prestige est là pour nous rappeler que si le pire n'est jamais sûr, le meilleur ne l'est pas non plus. Pour faire face à ces difficultés, une campagne de recherche de nouveaux partenaires publics ou privés est en cours. ♦



Sports dans les dunes



Plaignons les peuples sans mémoire ! Comment pourraient-ils s'émerveiller des bénéfices du progrès ? Comment pourraient-ils chanter les louanges du béton et de la pelleuse ?

Ce n'est pas le cas des Bigoudens dont on sait que les souvenirs d'un seul d'entre eux n'ont pas eu assez de 500 pages pour s'exprimer. Aussi, nombre de riverains du sud de la baie d'Audierne pourront vous conter comment, dans les années 1970, du côté de Plomeur, on exploitait à qui mieux mieux le sable des grandes dunes, provoquant - sans autorisation - un recul inquiétant du trait de côte. Face aux réprimandes, force fut de creuser, plus discrètement mais non sans vigueur, plus à l'intérieur du massif dunaire. Hélas, l'homme était déjà passé par là et y avait élevé divers monuments mégalithiques dont la découverte calma les ardeurs excavatrices et interdit tout comblement des trous. Lesquels trous avaient aussi rapidement fait le bonheur de superbes oiseaux qui y avaient - sans autorisation - creusé de petits trous pour y déposer leurs œufs. La Bretagne avait enfin ses guépiers !

Les naturalistes commencèrent alors à regarder d'un autre œil ces lieux bouleversés et ils allèrent de surprise en surprise, puisque, ne reculant devant aucun effort, la nature se mettait en quatre pour accueillir en toute simplicité - et sans autorisation - quatre espèces de plantes (dont trois orchidées) protégées par les lois de la République - défi notable à quelques centaines de mètres des arrogantes tuliperaies industrielles.

Quelques années et deux conventions de gestion plus tard, Bretagne Vivante ajoute deux petits bijoux au trésor des réserves biologiques de la région.

Conclusion : pour rajeunir et revivifier la nature, rien ne vaut une bonne mise en valeur à coups de pelleuse !

Professeur Bévé